

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Annonces, la ligne... 20c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, chez M. HAVAS-LAFITE & Co, Place de la Bourse, 21

SAUMUR, 22 Août 1881.

ELECTIONS

De l'arrondissement de Saumur.

Les élections de l'arrondissement de Saumur ont causé une surprise générale.

M. BURY a été élu par 11,222 voix. M. BERGER en a obtenu 10,830. Différence: 392.

A Saumur, M. Bury a obtenu 4,949 voix, et M. Berger 551.

En 1876, au scrutin du 5 mars, M. Bury avait obtenu 4,905 voix et M. Berger 414.

M. Berger a donc gagné, à Saumur, 440 voix, et M. Bury 44 seulement.

Le dépouillement à la Mairie de Saumur s'est fait avec une grande promptitude et le résultat proclamé a été suivi des cris de: Vive la République!

Les derniers chiffres publiés, des bandes se sont formées qui ont traversé les principales rues de la ville en chantant la Marseillaise en criant: Vive Bury! Vive la République!

La campagne électorale est terminée, et il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les MANŒUVRES qui ont contribué au succès du candidat radical.

M. Bury, multipliée sous forme d'affiches en quantité innombrable, il y a eu encore la recommandation d'un conseiller général et de cinq conseillers d'arrondissement, dont voici le texte:

Aux Electeurs de l'arrondissement de Saumur.

Messieurs les Electeurs, Dans un pays de suffrage universel, les citoyens investis de fonctions électives ont qualité pour se mettre à la tête du mouvement, quand le jour est venu de consulter le corps électoral.

Cette pièce est signée: HARAN, propriétaire à Saint-Clément, membre du conseil général. BIZOUILLER, propriétaire à Allonnes, président du conseil d'arrondissement.

LEFIE, propriétaire à Montsoreau, membre du conseil d'arrondissement.

Ambroise GILBERT, propriétaire à Dampierre, membre du conseil d'arrondissement.

Cette circulaire a été affichée, dès l'ouverture de la période électorale, dans tout l'arrondissement de Saumur, et adressée ensuite sous bande à tous les électeurs.

L'affiche des démentis de M. le Préfet de Maine-et-Loire est venue aussi apporter son appoint.

Vendredi, M. Bury a fait placarder à profusion cette nouvelle affiche:

APPEL AUX ÉLECTEURS

Mes chers concitoyens, Depuis quinze jours, une campagne acharnée (?) est organisée pour vous tromper. On entasse mensonges sur mensonges. On veut encore vous arracher un vote contraire à vos intérêts.

Samedi soir, les murailles de la ville étaient couvertes de produits de l'imagerie d'Épinal. — Feuille n° 6 — Elections 1881 — intitulée: Ce qu'a fait la République.

Au bas, cette invitation: « Electeur républicain, toi qui veux assurer le maintien de la République, vote pour M. BURY. »

A la droite, un bulletin manuscrit au nom du candidat imagier, puis un engagement à détacher ce bulletin et à le porter à l'urne.

En même temps, des distributeurs répandaient à profusion, sous forme de circulaires, les encouragements des conseillers d'arrondissement dévoués à sa candidature, et le démenti du préfet de Maine-et-Loire avec le bulletin au nom de Bury.

Malgré ce déluge de circulaires, d'images d'Épinal, de brochures, d'affiches de tous genres, M. Bury reproche à son concurrent une campagne acharnée.

Veut-on savoir en quels termes le Courrier a soutenu la candidature de M. Bury? Qu'on lise les pièces suivantes; ce sont des documents à conserver.

Aux républicains de l'arrondissement de Saumur.

L'élection de dimanche prochain sera votre œuvre. Vous aurez le député que vous mériterez. (Ici un éloge pompeux et outré de M. Bury, homme « voulant l'ordre et la paix par LA LIBERTÉ (!) et le progrès, » etc., etc.)

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

VI

« Que me veut-elle ? se répétait la fille du président, à demi cachée derrière les rideaux de soie dont sa fenêtre était voilée.

prix se mélangaient avec une exquise harmonie. Un lustre, suspendu au milieu de l'appartement, laissait voir sa lourde grandiose, tandis qu'au premier plan, dans la baie même de la fenêtre, une grande jardinière, en porcelaine du Japon, contenait un arbuste fleuri.

Aucun de ces détails n'échappait aux regards scrutateurs de l'inconnue; sur ses lèvres passaient des mots entrecoupés:

« C'est cela... La fortune, le luxe, toutes les jouissances rassemblées sous leur toit maudit... Elle a maintenant l'air d'une jeune princesse.

Tout à coup, elle eut un rire amer, courroucé. « Insensée que je suis ! Ils ont une terre, sans doute. A des gens de cette importance, ne faut-il pas un frais palais d'été ?

A ce moment, dans les airs, un plaintif appel retentit. Les cloches de l'église voisine s'ébranlaient, conviant les proches, les amis, les malheureux, à se réunir une fois encore pour demander à Dieu le repos d'une âme qu'il venait d'appeler loin de ce monde.

Dans l'hôtel Hardellier, on entendit cette lente volée. La voix de l'Anglaise lui répondit: — Aôh ! miss, pressez-vous donc; nous arrivons les dernières.

— Me voici, dit Françoise en posant sur sa tête un chapeau dont la longue plume noire lui donnait un air de parenté avec les héroïnes du grand roman écossais.

Elles sortirent. Pendant que miss Ellen fermait la grille, le regard de Françoise interrogea la rue. Il n'eut pas besoin de s'étendre bien loin: la femme pâle se trouvait debout à une petite distance.

dait à peine; sans pouvoir se définir son impression, elle sentait que l'étrangère marchait derrière elle.

Déjà de nombreux assistants remplissaient la nef. Le service qui commençait rappelait la mémoire d'un ancien magistrat.

La jeune fille s'enfonça donc dans un rang où, parmi les chaises drapées de noir, elle en aperçut deux encore libres. Elle s'agenouilla, puis elle ferma les yeux pour essayer de se recueillir.

« Elle cessera ce manège, se dit-elle enfin. Je saurai me faire respecter. »

Puis, son bon cœur reprenant le dessus:

« Qui sait ? se dit-elle encore. Cette femme souffre sans doute. Peut-être veut-elle me confier quelque misère, réclamer de moi un secours. Ou bien, ignorant qu'un magistrat ne dispose pas de ses faveurs, peut-être désire-t-elle solliciter mon intercession près de mon père pour sortir de quelque embarras. »

Peu à peu, cette dernière supposition lui parut la plus probable.

« Quoi qu'il en soit, pensa-t-elle, je tâcherai de

» Berger ni de ses amis; ILS SONT IM-
» PUISSANTS.
» Leur inimitié VOUS VAUDRAIT LA
» BIENVEILLANCE DE L'ADMINISTRA-
» TION.
» Ne voyez-vous pas du reste que dans
» notre arrondissement les principaux fonc-
» tionnaires sont républicains.
» M. le président du tribunal est républi-
» cain.
» M. le procureur est républicain.
» M. le sous-préfet est républicain.
» M. le capitaine de gendarmerie est ré-
» publicain.
» M. le receveur des finances est répu-
» blicain.

» Encore une fois alerte! le moment est
» venu d'arracher notre arrondissement aux
» influences rétrogrades.
» Avez-vous jamais un adversaire plus
» facile à renverser?
» Qu'est-ce en effet que M. Berger? un
» inconnu, un étranger pour les Saumurois.
» Il habite l'arrondissement de Baugé, où
» on ne veut de lui ici comme député, ni
» comme conseiller général, ni comme con-
» seiller municipal. Quel service a-t-il rendu
» à notre arrondissement? Aucun. Député
» muet et inutile, il est incapable de représen-
» ter dignement nos intérêts.

Voici un second morceau paru dans le
numéro suivant:

DÉPUTÉ INUTILE.

« M. Berger cherche à faire croire aux
» habitants de Vihiers et des environs qu'il
» s'est employé pour obtenir le chemin de
» fer de Saumur à Cholet par Doué et
» Vihiers. C'est une mauvaise plaisanterie.
» — Ce qui est vrai, c'est que M. Berger,
» alors qu'il était conseiller général, a voté
» avec M. Hiron et autres pour que le che-
» min de fer de Saumur à Cholet soit classé
» dans la dernière catégorie; celle dont on
» s'occupera dans dix ans. — Il a voté ainsi
» pour plaire à M. de Soland et au préfet
» Le Guay dont il voulait obtenir les bonnes
» grâces.

» Aujourd'hui M. Berger vient encore
» parler de chemin de fer; c'est une amorce
» pour les NIGAUDS. Seuls les NIAIS s'y
» laisseront prendre, M. Berger est incapa-
» ble de rien obtenir du gouvernement. Il
» suffira qu'il protège quelqu'un pour que cette
» personne n'ait point de part aux faveurs de
» l'administration; à plus forte raison, s'il
» demandait un chemin de fer, on lui rirait
» au nez. M. Berger a été, est et serait un
» DÉPUTÉ INUTILE, INCAPABLE ET
» IMPUISSANT.

En lisant ces lignes, on se demande s'il
est permis de traiter ainsi un adversaire.
Cependant, on a osé publier tous ces men-
songes.

Une autre pièce, dont nous ne donnons
que des extraits, commence ainsi:

CELUI-CI OU CELUI-LA ???

« ÉLECTEURS! Deux candidats sont en
» présence:

la faire s'expliquer. »

Et, pendant ce temps, résonnant dans les gran-
des voûtes, retentissaient les gémissements, les cris
de prophétie épouvante :

Mors stupebit et natura
Cum resurget creatura
Judicanti responsura.

Mais, plus haut encore, la confiance reprenait :

Recordare, Jesu pie,
Quod sum causa tuæ viæ,
Ne me perdas, illa dic.

Les chants sacrés arrachèrent enfin la jeune fille
à l'idée qui la poursuivait. Elle se écha la tête
entre les mains : elle sentait des larmes venir à ses
paupières.

« Oh! oui, murmura-t-elle, doux Jésus! à
moins qu'on ne repousse votre pardon, vous êtes
riche en miséricorde. Hélas! ayez pitié, non seu-
lement de celui qui a déjà paru devant vous, mais
encore de celui qui semble, à son tour, se diriger
vers la tombe. Laissez-le à notre tendresse. Mon
père n'a plus d'autre frère que moi. Oh! gardez-moi
de prendre à vos pieds la place de ces femmes en
deuil qui pleurent tout bas sous leurs voiles!... »

Au bout d'une heure, l'office funèbre se termina.
Aussitôt se déroula, comme un long cortège, la
foule de ceux qui étaient venus donner au mort
une prière et aux survivants la consolation d'un
sympathique témoignage. Les femmes sortirent
les dernières. Ainsi que celles qui l'entouraient,

» Le premier, M. Berger, représente le
» passé, c'est-à-dire le gouvernement per-
» sonnel, l'impôt à outrance, la guerre, le
» désastre.
» En un mot, l'Empire.
» Le second, M. le docteur Bury, repré-
» sente le présent, c'est-à-dire le gouverne-
» ment constitutionnel, le dégrèvement du
» contribuable, la paix, le succès.
» En un mot, la République.
» Qu'a fait M. Berger pour la circonscrip-
» tion? — Rien.
» Que fera M. le docteur Bury? — Tout. »
(Parbleu! cela ne coûte rien à dire: nous
jugerons maintenant l'homme par ses vo-
tes.)

Voici quelques-unes des aménités qui
viennent ensuite:

« Homme de paille d'une coterie jadis
puissante, grâce au régime de l'équivo-
que... »

« Ce bonapartiste honteux... à l'audace de
venir mendier vos suffrages! »

Citons textuellement ce passage:

« Renverrez-vous là-bas, à Paris, un
» homme qui s'est moqué de vous? Un homme
» qui a oublié toutes ses promesses, un homme
» qui a fait ses preuves... D'INCAPACITÉ?
» un Berger qui continuera à vous tondre la
» laine sur le dos? Un FARCEUR qui, soi-
» vant l'expression d'un contemporain, s'est
» fourré dans la politique depuis quatorze
» ans — parce que c'est un moyen comme
» un autre DE SE CACHER! »

Nous remarquons encore ces charmantes
expressions:

« Muet comme une carpe, endormi comme
une marmotte...; illustre caméléon; nullité. »
Il compte sur ses « agents électoraux, sur
les entrepreneurs d'élections au plus juste prix,
sur les commis-voyageurs en dentées parlemen-
taires... Guignols ambulants... »

Figurent aussi les mots *balançoire, bagou,*
calembredaines, ineptes potins de quinquettes!
« A bas les charlatans politiques! M. Berger
est de ceux-là... Que M. Berger, le député sor-
tant, demeure à tout jamais le député sorti! »
(Hi! hi! hi!)

Et tout cela est signé d'Un vieux Sau-
murois.

La veille de l'élection, ce même vieux Sau-
murois, sous le titre: *Un dernier mot*, tire une
dernière fois les boîtes de M. Bury et dé-
verse son fiel sur M. Berger qu'il traite de
charlatan blagueur, etc., etc.

De telles calomnies, de telles grossièretés
à l'adresse d'un adversaire, sont-elles dignes
du grand âge de celui qui les a lancées?

Nous donnons à notre Chronique
locale le résultat des élections
dans chaque commune de l'arron-
dissement de Saumur.

Françoise tendit la main vers le goupillon que
présentait un vieillard en deuil. Au même instant,
elle aperçut, ou plutôt elle devina une femme qui
se dérobait derrière le bénitier, dans l'ombre d'une
colonne.

« Jusque dans le saint lieu! se dit-elle. Ah!
c'en est trop... »

Elle franchit le seuil de l'église, se retourna quel-
que temps après... et vit que l'étrangère s'avan-
çait à son tour en la regardant de loin.

N'y tenant plus, partagée entre une charité
inquiète et une fierté révoltée, elle résolut de ne
pas attendre et de profiter de l'occasion qui sem-
blait se préparer. Elle mit la conversation sur la
famille royale d'Angleterre, sujet qui avait la
puissance de captiver tellement miss Ellen que la
bonne gouvernante demeurait souvent immobile
quand elle s'entretenait de ses chers souverains.
Françoise pouvait compter sur les pauses réité-
rées qui, plus d'une fois, avaient exercé sa pa-
tience. Elles se renouvelèrent assez pour que, sous
peine de s'arrêter elle-même, la femme pâle se
trouvât forcément rapprochée de M^{lle} Hardellier.

Dès qu'elle pensa que des témoins n'étaient plus
trop à craindre, la fille du président marcha vers
l'étrangère qui tressaillit en voyant ce mouvement:
— En quoi puis-je vous être utile, madame? dit
Françoise d'un ton très-doux, mais qui n'admettait
pas de réticences.

Élections de Maine-et-Loire.

ANGERS.

1^{re} circonscription. — M. de Soland,
9,642 voix (élu); M. Guillon, 7,845.

2^e circonscription. — M. Maillé, 10,477
voix (élu); M. Ferré, 7,454.

BAUGÉ.

M. Benoist, 11,492 voix (élu); M. Amédée
d'Andigné, 6,772.

CHOLET.

1^{re} circonscription. — M. de Maillé,
9,480 voix (élu); M. Gazeau de Vautibault,
radical, 4,470.

2^e circonscription. — M. de Civrac (élu).

SEGRÉ.

M. Léonce de Terves, 7,447 voix (élu);
M. Louis Janvier de la Motte, 6,437.

Dans l'arrondissement de Bressuire (Deux-
Sèvres), M. de La Rochejaquelein est élu avec
4,600 voix de majorité.

ÉLECTIONS DE PARIS.

Première circonscription de Belleville. —
M. Gambetta, 4,540 voix; M. Lacroix,
3,536; divers, 843.

2^e circonscription. — M. Gambetta, élu
par 16 voix de majorité.

Élus. — Barodet, Frébault, de la Forge,
Brisson, Marmottan, Tirard, Spuller, Héré-
dia, Hérisson, Allain-Targé, Brellay, Louis
Blanc, Delanesson, Cantagrel, Greppo.

Ballotages dans le 8^e et le 9^e arrondisse-
ment.

TOULOUSE. — M. Constans est élu à 363
voix de majorité.

ARLES. — Ballottage entre MM. Granot et
Clémenceau.

BREST. — Camescasse, ballottage.

SAINT-DIE. — Ferry, élu.

EPINAL. — Charles Ferry, élu.

MELUN. — Choiseul, élu.

MM. Bardoux et Léon Renault ont échoué.

LES TRAITÉS DE COMMERCE.

Rupture définitive des négociations

Une grosse nouvelle nous est arrivée de
Londres.

Le gouvernement français a refusé à l'An-
gleterre une nouvelle prorogation du traité
de commerce de 1860;

Et le gouvernement anglais refuse à la
France la réouverture des négociations.

Telles sont les déclarations faites par les
ministres anglais à la Chambre des lords et
à la Chambre des communes.

L'administration que préside M. Jules
Ferry n'a pas l'habitude de mettre le pays
au courant de ses actes; et c'est ainsi que
nous sommes informés les derniers de la
rupture des négociations.

Nous voici donc sans traité de commerce
avec l'Angleterre, c'est-à-dire jetés dans des
difficultés de douane inextricables avec la

Si gracieuse qu'elle fût, elle avait l'habitude du
commandement, et, au besoin, savait le faire com-
prendre.

— Je vous demande cinq minutes d'entretien
confidentiel, répondit l'étrangère avec moins de
hardiesse que ne l'avaient fait craindre ses gestes
de colère, ses regards ardents et ses imprécations
à voix basse.

— Veuillez me suivre, dit M^{lle} Hardellier.

La femme obéit silencieusement.

Miss Ellen s'écria en anglais:

— A quoi donc songez-vous? Quelle excentrique
jeune miss êtes-vous? Une personne de votre rang
causer dans la rue avec la femme qui mentre la
bête curieuse!

— Rile désire me parler. Pourquoi refuserais-je
de l'entendre? elle a peut-être besoin de secours.

— Qu'elle s'adresse à vos domestiques.

— Non, je ne veux pas repousser une misère.

— Une femme de rien! une bohémienne!... Ses
confidences peuvent être très-schocking.

— Ne vous inquiétez pas. Je vais lui donner au-
dience à quelques pas de vous. Si la conversation
me semblait se diriger vers des sujets inquiétants,
je vous appellerais tout de suite.

— Ah! n'y manquez pas. Heureusement, je sais
que vous êtes très-scrupuleuse. Mais, si monsieur
votre père était ici, ce n'est pas moi qui vous gron-
derais, miss Françoise.

nation qui fait le plus d'échange-
ments.

Depuis de longs mois, les négociations
ont été entamées, interrompues, reprises;
elles sont aujourd'hui rompues définitive-
ment.

A qui la faute?

Cette question était-elle donc indigne de
préoccuper les Chambres françaises? Et le
son importance vitale?

Bast! les Chambres et le cabinet avaient
bien d'autres chiens à fouetter!

En République, c'est la politique in-
rueuse qui passe avant; les affaires ne vien-
nent qu'après.

Pouvait-on s'occuper des traités de com-
merce, quand on avait à expulser les con-
grégations religieuses, quand on avait à
laïciser les écoles, quand on avait à bou-
verser l'administration?

Pouvait-on suivre sérieusement des négo-
ciations lorsqu'on préparait des élections
gouvernementales?

A l'heure qu'il est, M. Jules Ferry suit
tout au plus que l'Angleterre vient de don-
ner un soufflet à la France; ce qui l'a ab-
sorbé ces derniers jours, c'est le suffrage des
Vosgiens.

On a négligé les affaires commerciales, de
même qu'on avait négligé les progrès de
l'agitation arabe...

Les Arabes nous causent une effroyable
dépendance de sang et d'argent.

L'Angleterre nous envoie paître, et les
commerçants français sont aux abois.

Vous voyez, électeurs, que c'était bien la
peine de voter pour les candidats de ce gou-
vernement qui place les querelles de parti
avant les intérêts généraux du pays.

C'était bien la peine de voter pour ces ré-
publicains, ces opportunistes.

M. Ferry proclamait il y a huit jours,
qu'il était le chef des sages.

Voilà ce qu'ils ont fait les sages.

Tout pour la République;
Rien pour la France.

Les négociations pour le traité de com-
merce entre la France et l'Italie ne seront
reprises que dans quelques jours.

Chronique générale.

Dans son numéro d'avant-hier, le *Journal des Campagnes* publiait les lignes suivantes:

« Lorsque ces lignes paraîtront, la pério-
de électorale sera finie et le vote commencé.
Nous ignorons quel sera le résultat; mais
comme la politique prime tout en France et
que les affaires proprement dites ne jouent
qu'un rôle secondaire dans nos luttes, nous
craignons que la Chambre qui succèdera à
celle de 1877 ne lui ressemble. »

» Parmi les nombreux candidats qui sol-
licitent les suffrages des électeurs, nous
n'avons remarqué qu'un petit nombre de
noms connus, de ces noms qui s'imposent à

— Je serai la première à m'en expliquer avec
lui, soyez-en sûre.

— Ah! lui direz-vous que vous avez fait votre
volonté malgré moi?

— Oui, oui, je lui dirai tout, soyez tranquille,
répondit la jeune fille en tenant la grille ouverte
pour que l'étrangère pût entrer.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas
traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction
réservee.

Au lycée:

L'élève Cancrelat est à l'infirmerie, et quand
vient la visite du docteur, le voilà qui se met à
geindre.

— Vous êtes donc bien malade?

— Oh! oui, m'sieu!

— Et où vous sentez-vous le plus mal?

— Au lycée, m'sieu!

Tomy vient de passer quelque temps à la cam-
pagne; au retour, son père l'interroge:

— Qu'as-tu appris?

— A lire!

— Voyons cela.

— Oh! mais je lis des yeux, pas de la bouche!

l'attention publique; la plupart des candidats n'ont de remarquable que leurs attaches avec certains chefs de file qui les dirigeront dans tous leurs votes et derrière lesquels ils emboîteront constamment le pas.

» Lundi matin nous saurons à quoi nous en tenir et nous verrons si nos amis des campagnes, qui se plaignent si fort depuis quelques années, auront fait triompher les rares candidats dévoués à leurs intérêts.

» Dans quelques jours, toutes ces professions de foi, toutes ces affiches qui salissent les murs, iront dans la hotte du chiffonnier; nous ne verrons plus, à Paris, sur le Pont-Neuf, le nom de M. Tirard, notre ministre de l'agriculture, à côté de la statue du roi qui eut Sully pour ministre; quant aux promesses des élus, elles iront faire un voyage dans les vieilles lunes d'où elles reviendront aux prochaines élections.

On nous apprend qu'un bataillon de chasseurs, campé près de l'ancienne Carthage depuis deux mois, et dont l'effectif était de 300 hommes, compte actuellement 44 morts et 144 malades qui ont dû être évacués sur les ambulances. Ce bataillon n'a pas eu l'occasion de brûler une seule cartouche.

Depuis que le général Farre est au ministère de la guerre, il a institué une police militaire secrète dont il se sert pour être renseigné sur tout ce qui se passe, surtout dans la garnison de Paris. Généraux, officiers supérieurs, officiers subalternes, les cercles militaires, jusqu'aux mess des officiers, sont surveillés d'une façon occulte qui a déjà produit de fâcheux résultats. On commence à connaître dans l'armée cette innovation du général Farre, renouvelée d'un ancien ministre de la guerre sous la Convention.

Nous croyons savoir que la Chambre de Commerce de Paris a adressé au ministre de l'agriculture et du commerce une pétition lui exposant les conséquences désastreuses de la rupture des négociations avec l'Angleterre et demandant la prorogation du dernier traité de commerce avec cette puissance.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 août.

Le marché a retrouvé toute sa fermeté. On est revenu à 118.25 sur le 5 0/0. L'amortissable ancien fait 87.80. On varie de 91.30 à 91.40 sur l'Italien. Le Turc est à 17.47 1/2.

Le Crédit foncier se maintient aux meilleurs cours des dernières journées. On cote 1.685. Les demandes sont toujours très-vives sur les obligations communales 4 0/0. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est bien tenue. La Société française financière est recherchée à 982.75. On prévoit des cours supérieurs en présence du revenu donné par ce titre.

La Banque de Paris est à 1.295. Le Crédit général français se traite à 785 et 790 avec des tendances caractérisées vers la hausse. On commence à s'occuper des actions de la Banque transatlantique depuis que cette société a tenu sa première assemblée générale. Les actionnaires anciens du Phénix espagnol continuent à faire enregistrer leur option sur les actions nouvelles qui leur sont offertes à 650 fr.

La Banque nationale est en voie de progression. Le Crédit foncier luxembourgeois se négocie à 635. On demande les Bons de l'Assurance financière à 340.

Il y a un très-vif courant d'achats sur l'action du Crédit de France à 765 et 760.

Chronique Locale et de l'Ouest.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

De l'Arrondissement de Saumur
(Scrutin du 21 août 1884).

Communes	Inscrits	Votants	Bury	Berger
Canton de Doué.				
Brigné,			37	67
Concourson,	242	205	120	85
Denezé,	220	161	80	81
DOUÉ,	934	743	405	328
Douces,	365	309	156	152
Forges,	68	55	23	32
St-Georges-Chatelais,	284	228	87	141
Louresse,	261	200	18	181
Marigné,			178	315
Meigné,	95	78	25	53
Montfort,	52	35	18	17
Soulanger,	233	177	110	61

Communes	Inscrits	Votants	Bury	Berger
Les Verchers,	412	323	135	188
Les Ulmes,	197	171	112	59
			1524	1950

Canton de Gennes.

Ambillou,	280	226	55	169
Chemellier,	184	157	41	115
Chenehutte-les-Tuffeaux,	274	235	180	54
Coutures,	176	149	115	34
GENNES,	528	445	224	221
St-Georg.-d.-Sept-Voies,	180	153	61	92
Grézillé,	211	183	41	142
Louerre,			40	152
Noyant,			7	47
Le Toureil,	292	230	95	134
Trèves-Cannault,	257	196	112	83
			969	1243

Canton de Montreuil-Bellay.

Antoigné,	192	163	51	112
Brézé,	261	206	69	137
Brossay,	89	73	42	31
Cizay,	189	149	57	92
Le Coudray-Macouard,	270	228	102	121
Courchamps,	141	128	44	84
Saint-Cyr-en-Bourg,	257	213	79	134
Epieds,	224	178	46	130
Saint-Just-sur-Dives,	125	105	25	80
Saint-Macaire-du-Bois,	186	161	74	87
Méron,	200	150	73	77
MONTREUIL-BELLAY,	692	551	357	191
Le Puy-Notre-Dame,	506	443	184	257
Le Vaudelnay-Rillé,	408	328	126	201
	3731	3076	1329	1734

Canton de Saumur (Nord-Est).

Allonnes,	639	534	237	292
Brain-sur-Allonnes,	408	335	141	188
La Breille,	155	116	60	54
Neuillé,	242	196	97	98
Varennes-s.-Moutsoireau,	605	482	302	144
Villeberrier,	332	265	130	133
Vivy,	416	325	133	189
	2797	2223	1100	1098

Canton de Saumur (Nord-Ouest).

Saint-Clément,	387	325	181	141
Saint-Lambert,	656	489	298	189
Saint-Martin,	342	246	110	127
Les Rosiers,	743	590	150	437
	2108	1650	739	894

Canton de Saumur (Sud).

Artannes,	59	47	22	25
Bagneux,	335	298	222	76
Chacé,	193	161	80	81
Dampierre,	174	153	93	59
Distré,	261	239	152	88
Fontevault,	511	415	271	144
Saint-Florent,	326	304	196	108
Moutsoireau,	251	212	170	42
Parnay,	163	141	110	51
Rou-Marson,	146	133	97	35
SAUMUR,	3182	2514	1949	551
Souzay,	216	174	115	56
Turquant,	240	206	166	37
Varrains,	310	277	118	157
Verrie,	103	82	51	31
	6470	5353	3812	1521

Canton de Vihiers.

Aubigné,			41	89
Cernusson,	111	99	40	58
Les Cerqueux,	210	165	74	91
Cléré,	192	127	88	38
Coron,	588	412	253	156
La Fosse,	108	87	47	40
Saint-Hilaire-du-Bois,	407	339	55	281
Montilliers,	315	272	44	227
Nueil,	585	450	169	280
Passavant,	105	85	25	60
Saint-Paul-du-Bois,	345	324	66	157
La Plaine,	332	245	120	124
La Salle-de-Vihiers,	323	277	98	173
Somloire,	334	272	51	220
Tancoigné,	147	125	67	57
Tigné,			100	203
Trémont,	176	135	53	81
VIHIERES,	495	424	292	125
Le Voide,	254	189	66	121
			1749	2581

Les journaux officiels célèbrent les plus-values des impôts, qui se sont élevées, pendant les sept premiers mois de l'année courante, à 423 millions 534,000 francs.

Il est facile d'avoir sûrement des plus-va-

lues dans un budget dressé selon la méthode de nos républicains: il n'y a qu'à évaluer dans les recettes le rendement des impôts au-dessous des chiffres qu'on pourrait rationnellement prévoir. Mais laissons ce point. Puisqu'il y a dans la caisse du Trésor tant de millions d'excédants de recettes, il serait naturel qu'on les employât à des dégrèvements.

Mais voilà ce que ne font pas les républicains. Aussi, bons contribuables, payez, payez toujours! Plus vous donnez, plus on dépense.

C'est ce qu'on appelle le gouvernement à bon marché!

On peut maintenant voir à l'œil nu les deux comètes à la fois.

La première, l'ancienne, près de l'étoile 4 de la Petite-Ourse, sur le prolongement des deux étoiles du petit chariot, n'offre plus que l'éclat apparent d'une pâle étoile de sixième grandeur, et une jumelle est nécessaire pour la bien reconnaître. Elle est actuellement à 50 millions de lieues du soleil et à 47 millions de lieues de nous!

La seconde, la nouvelle, est visible comme une étoile de quatrième grandeur, près de l'étoile Théta et de la Grande-Ourse. Son éclat est douze fois supérieur à celui qu'elle présentait le jour de sa découverte; il augmentera jusqu'au 22, jour où la comète passera au périhélie. Elle s'approche de la terre.

En réalité, cette deuxième comète est la troisième observée cette année par les astronomes, mais la première n'a pas été visible à l'œil nu.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR.

Le Tribunal de Commerce de Saumur tiendra ses audiences pendant les mois de septembre et octobre 1884 :

Les vendredis 2 et 23 septembre; les vendredis 7 et 21 octobre et le lundi 7 novembre.

Le greffier du tribunal,

L. BONNEAU.

Les Rosiers. — La semaine dernière, un hangar, contenant des bourrées et appartenant au sieur Mée, propriétaire, a été complètement dévoré par les flammes, contenant et contenu. La perte totale est évaluée à 4,565 fr. La malveillance ne paraît pas étrangère à cet événement; une enquête est ouverte.

Publications de mariage.

Pierre-Léon Chaume, retraité, de Saumur, et Marie-Martin, lingère, de Bourbon-l'Archambault (Allier).

Louis Chesneau, journalier, de Saumur, et Marie-Emilia Treulier, domestique, de Gennes.

Louis-Barthélemy Pedeneau, comptable, de Saumur, et Sérandy Servanteau, sans profession, des Sables-d'Olonne.

Joseph-René Marin, journalier, et Louise Guet, domestique, tous deux de Saumur.

Auguste Fouet, scieur de long, et Alexandrine Gendron, journalière, tous deux de Saumur.

Faits divers.

La cour d'assises d'Ille-et-Vilaine a jugé la semaine dernière trois monstres: les époux Rivière, cultivateurs à Nihervé, et leur fille Jeanne, âgée de trente-trois ans.

Tous les trois étaient accusés d'avoir « séquestré et torturé » le fils de Jeanne, un enfant maintenant âgé de 10 ans. Le malheureux petit être était resté pendant cinq ans enfermé dans un placard, sous un escalier, couché dans une boîte en bois trop courte pour lui et remplie d'un fumier infect.

Agé de dix ans, il pesait quinze kilogrammes. Chaque jour son grand-père et sa grand-mère le rouaient de coups.

C'est une circonstance toute fortuite qui a mis fin à son martyre. Deux jeunes filles ayant entendu chez les Rivière une toux dont elles ne pouvaient deviner l'origine, concurrent des soupçons et en firent part à la gendarmerie, qui délivra le pauvre enfant.

Les bourreaux ont été condamnés sévèrement, quoique les jurés d'Ille-et-Vilaine leur aient accordé des circonstances atténuantes. Jeanne Rivière s'est vue frappée de la peine des travaux forcés à perpétuité; sa mère, de douze ans de travaux forcés, et le père Rivière de cinq ans de réclusion.

LE CIMETIÈRE AFRICAÏN.

On communique au *Moniteur orléanais* les lettres de deux jeunes soldats de notre armée d'Afrique adressées à leurs parents à Orléans. Le second a probablement déjà succombé.

Nous détachons de ces tristes missives les passages suivants :

De..., province d'Oran, 16 juillet.

« Cher frère, il y a quatre jours que j'ai reçu ta lettre et je ne pouvais pas t'écrire, car j'étais en plein dans le désert du Sahara, dans des plaines de sable où l'on ne voit absolument rien que du sable et le ciel.

» Nous ne savons pas quand nous rentrerons en France; mais je t'assure que nous avons eu de la misère. Voilà un mois que nous ne faisons rien que de marcher dans le sable; les étapes sont de 46 à 45 kilomètres par jour et il ne fait pas bon à marcher dans le sable par cette chaleur.

» Ce qu'il y a de triste, c'est qu'on ne peut trouver d'eau; je puis te dire que j'en ai payé vingt sous le litre, et de l'eau saumâtre dont tu ne voudrais pas boire. Je ne puis pas tout te raconter. Nous ne nous sommes pas beaucoup battus, mais la colonne qui était avant nous s'est battue fort... Nous avons perdu 60 hommes et 400 chameaux; les ennemis ont perdu dans les 300 hommes; leur chef leur disait que nous avions de l'eau dans nos fusils; à présent ils n'y croient plus, parce que nous les avons débusqués à huit cents mètres; ils cherchaient à nous prendre par trahison, mais ils ne peuvent pas y arriver. Ils ont démolé des puits où nous comptions trouver de l'eau. Adieu... »

De..., province d'Oran, 30 juillet 1881.

« Chers parents,

» La position dans laquelle nous nous trouvons est détestable; nous sommes en colonne provisoire à... depuis trois semaines. Nous étions partis 400 et nous ne sommes plus que 200; l'autre moitié est à l'hôpital.

» Nous avons voyagé pendant cinquante-huit jours, sans avoir seulement trois jours de repos, dans le sable jusqu'aux genoux, et je t'assure que nous avons souffert de la misère.

» Je ne peux pas tout t'expliquer: ce que je puis te dire, c'est que dans trois semaines il en est mort à peu près une quarantaine, et au petit hôpital de... il en meurt sept à huit par jour. Les fièvres typhoïdes y sont. Le 28 courant, j'ai saigné du nez pendant plus d'une demi-heure et je suis rudement affaibli; j'ai très-peu d'espoir d'en échapper.

» La dernière lettre que tu m'as écrite a mis 48 jours pour me parvenir. Je suis trop faible pour écrire à ma tante.

» Notre commandant est aussi à l'hôpital... »

Il y a, en ce moment, 3,108 centenaires en Europe, sur une population de 242 millions d'habitants.

Sur ces 3,108 centenaires, il y a 4,864 femmes et seulement 1,244 hommes.

C'est en France qu'il y a le plus de sexagénaires, de septuagénaires, d'octogénaires, de nonagénaires; mais la France possède moins de centenaires que les autres Etats de l'Europe, excepté la Belgique, le Danemark et la Suisse.

A dîner. On en est au rôti. La bonne vient annoncer la visite de X..., un monsieur sans façon.

— Bah! qu'il entre! disent les maîtres de la maison, gens aimables et bienveillants.

La-dessus, entrée de X...

— Avez-vous dîné?

— Oui, madame.

— Eh bien, prenez tout de même quelque chose, je vous en prie...

— Mille grâces, je vous jure...

— Si, si, vous me désobligeriez.

— Oh! madame!... Alors, si vous le permettez, je prendrai le couteau à découper. Justement, ma femme me persécute pour en avoir un comme celui-là.

Le succès de la *FRANCE ILLUSTRÉE* de V.-A. MALLET-BROW, publiée par l'éditeur Jules Rouff, ne se dément pas. Il semble s'accroître, au contraire, à mesure que ce grand ouvrage se fait plus connaître. Nous avons sous les yeux le 49^e fascicule, consacré au département de Saône-et-Loire, et nous y remarquons, au milieu d'un texte fort intéressant, des gravures représentant Mâcon, Châlon, Autun, le château de Saint-Point. Cet ensemble est complété par une belle carte du département avec plan de Mâcon.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4^e édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS,**

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

De BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dâtres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou

rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Core N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicat dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 23 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHO-

COLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean. — Dépôt : Besson, successeur de Taxis, J. Russon, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	9 h. 43 matin.	11 h. 19 matin.	11 h. 19 matin.	11 h. 19 matin.
8 25 —	7 39 soir.	7 39 soir.	9 55 —	9 55 —	9 55 —
11 15 —	4 55 —	4 55 —	11 48 —	11 48 —	11 48 —
1 17 soir.	11 48 —	11 48 —	9 10 soir.	9 10 soir.	9 10 soir.
4 55 —					
7 50 —					

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 58 matin.	9 h. 58 matin.	9 h. 58 matin.
8 35 —	5 17 soir.	5 17 soir.	6 30 soir.	6 30 soir.	6 30 soir.
12 15 soir.	3 50 —	3 50 —	4 38 —	4 38 —	4 38 —
6 45 —	10 47 —	10 47 —	11 30 —	11 30 —	11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DUGRIP.

En exécution de l'article 462 du Code de commerce, les créanciers du sieur Dugrip, Maximilien, tailleur à Saumur, sont invités à se réunir, le vendredi 26 août 1881, à neuf heures du matin, dans la salle des faillites du tribunal de commerce de Saumur, pour être consultés, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur le maintien ou le remplacement du syndic provisoire.

Le greffier,
L. BORNEAU.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION

EN TROIS LOTS.

En l'étude de M^e LAUMONIER, le dimanche 18 septembre 1881, à midi.

DE MAISON

Dépendances, cour et jardin.

Situés carrefour du Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levées, à l'angle de la rue du Chapeau et de la levée de Tours.

Cette maison, occupée par M. et M^{me} Michon, marchands, est parfaitement placée pour un établissement de commerce, café, restaurant.

On vendrait à l'amiable. Voir, pour le lotissement, les placards affichés. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (534)

Etude de M^e PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

UNE USINE

Pour la fabrication du noir animal, Sise à Montfief, commune de Doué, avec les ustensiles et les produits fabriqués existants.

Bon achalandage.

Entrée en jouissance de suite. S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, audit M^e TAUREAU, notaire. (537)

Etude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 4 septembre 1881, à midi, à Fontevault, M^e Rouleau vendra aux enchères bons objets mobiliers, literie et meubles, billard et accessoires, glaces, chaises, verrerie, articles de cave ; le tout en bon état. (538)

M. PAUL MÉNAGÉ, négociant à Saumur, demande un apprenti.

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**GRANDE ET BELLE
VENTE MOBILIÈRE**

A la salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Le mercredi 24 août 1881, à midi précis.

DÉSIGNATION.

Meubles meublants de toute sorte, armoires, commodes, secrétaires, encoignures, literie de maître de premier choix, grande quantité d'excellent linge.

Cristaux, tapis, rideaux, tables, chaises, fauteuils, etc., etc.

Selles et coffre-fort.

Une très-belle glace à bandes. Couvertures, couvre-pieds, garnitures de fenêtres et garniture de cheminée.

Vins fins de Bordeaux en bouteilles, des années 1870, 1872 et 1873.

Autres meubles et ustensiles de ménage et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
CH. MILLION. (531)

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Gennez, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A VENDRE

BON CHIEN DE CHASSE.

S'adresser à M. Germain MOINET, propriétaire au Coudray-Macouard.

A VENDRE

Un Chien épagneul, BIEN DRESSÉ.

S'adresser à M. BEILLOUIN, au Coudray.

A VENDRE

D'OCCASION.

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.

S'adresser au bureau du journal.

AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE

1^o Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable ;

2^o Un apprenti pour le commerce. (460)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

LA CHASSE est formellement interdite sur la terre du Pré, commune d'Allonnes, à toute personne qui ne sera pas munie d'une permission écrite de M. de LESPAGNEUL. (539)

**MALADIES DE POITRINE
ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, on redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge ; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QU'IL PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (443)

**30, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY**



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.
ENCRE NOUVELLE Double Violet
A COPIER
Adoptée par toutes les grandes Administrations.
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

Extrait de Viande
Bouillon instantané
LIEBIG

5 Médailles d'Or, 3 Grands Diplômes d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

AVIS TRÈS-IMPORTANT AUX CULTIVATEURS

ENGRAIS BOUTIN. Grand diplôme d'Honneur, le plus économique et plus efficace qui se rapproche le plus du fumier de ferme, d'après le rapport de M. BOREAU, chef de pratique à l'École d'agriculture de Grignon. Récoltes saines et abondantes, avec 45 par hectare. ON DEMANDE DES AGENTS, position de 1,000 à 1,200 francs. S'adresser à M. BOUTIN, 96, avenue des Termes, PARIS. (482)

LOTION ÉPIDERMALE

Toutes taches de rousseur, masque et boutons, disparus en trois semaines. — Flacon : 2 fr. 50. — Constatacion médicale attestant la parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parfumerie. — L'on expédie franco pour deux flacons contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, à Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET-GIRAULT. (484)

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, Paris.

Pommade FONTAINE

LE POT : 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longet, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie



Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLERÉE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique.

Prix de la Boîte ; 1 fr. 30 c.

Salsepareille FONTAINE

LE FLACON : 5 FR.

Salsepareille alcaline iodurée, dépuratif puissant contre la leucémie, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle de une à deux cuillerées à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admissible contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant, par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

INHALATEUR CIGARE B^{te} S. G. D. G.

DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel. Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL

dans les principales Pharmacies

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Cigare. REMPLISSANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES : 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Montarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple inspiration dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre. PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'inventeur MAGNES-LAHENS, Pharmacien de 1^{re} classe TOULOUSE (H^{te} G^{ne}) envoi FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit la Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.